

LICENCE 3 PSYCHOLOGIE

• LICENCE 3 PSYCHOLOGIE

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les

Langue transversale

Le Centre de Langues propose des cours de langue en 12 langues : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français pour non-francophones, intercompréhension, italien, portugais, suédois et russe. Les cours sont organisés par niveau de langue. [En savoir plus](#)

Et après ?

Après l'obtention d'un diplôme national de Licence, il est possible pour l'étudiant.e de s'engager dans une mention de master, en fonction de son projet personnel et professionnel (accès soumis à l'examen d'un dossier de candidature).

Présentation

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie, la licence de psychologie propose aussi une formation de base en psychobiologie et en neurosciences. C'est sur ce socle commun que reposera ensuite la

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Public ciblé

La L3 Psychologie concerne les étudiant.es ayant acquis des connaissances et compétences fondamentales solides (niveau L2 psychologie) dans chacune des spécialités de la psychologie

Discipline(s)

- Libellé inconnu

Responsable(s) de la formation

[Tanguy LEROY](#)

Contact secrétariat

psycho-l3@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus

spécialisation préparée en master. Il est à noter que si cette formation initie les étudiant.es aux fonctions du psychologue et propose quelques premiers repères pour la recherche en psychologie, elle n'offre pas en revanche les compétences requises pour une pratique professionnelle de la psychologie. Pour rappel, la licence de psychologie ne permet pas à elle seule de faire usage du titre de psychologue en France.

la contribution Vie
Etudiante et de Campus
(CVEC). Plus d'informations
sur cette [page](#).

Spécificités

Les étudiant.es de L3 doivent réaliser un stage obligatoire sous convention de 105 heures minimum au cours de leur L3 (entre septembre et avril-mai) sous la supervision pédagogique d'un.e enseignant.e-chercheur.e de l'Institut de Psychologie

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Au terme de la troisième année, un.e titulaire de la licence de psychologie est en mesure de :

•

mobiliser une démarche scientifique allant de l'analyse du comportement à la production des connaissances en psychologie et identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs en psychologie

•

situer et articuler les apports des grandes approches théoriques de la psychologie pour expliquer les activités d'un individu dans une perspective plurielle

•

caractériser et expliquer les aspects normaux et pathologiques du fonctionnement psychique et des activités d'un individu

•

caractériser et expliquer les fonctionnements cognitif, affectif, conatif et neurocognitif normaux et pathologiques organisant les activités d'un individu

•

caractériser et expliquer l'évolution des activités d'un individu tout au long de sa vie en tenant compte de son exposition à des facteurs de vulnérabilité développementale

•

caractériser et expliquer les influences réciproques entre les activités d'un individu et son environnement social

•

utiliser les démarches d'évaluation et d'intervention, utiliser les méthodes (méthode expérimentale, clinique), les techniques (entretiens, enquête, observations) et les outils (questionnaires, échelles, tests) de recueil de données

•

utiliser les techniques d'analyses quantitative (statistiques) et qualitative (de contenu, dynamique des interactions, etc.) de données issues de questionnaires, d'entretiens, d'observations, de tests, etc.

•

mettre en œuvre une démarche de recherche ou d'intervention de terrain : rechercher et utiliser des ressources documentaires et développer une argumentation sur la base de théories et d'études pré-existantes, fixer les objectifs et la problématique d'une étude, proposer des hypothèses, choisir la méthode adéquate, recueillir et analyser les données, en discuter les implications

•

sélectionner et mettre en œuvre une technique d'analyse de données pertinente au regard des objectifs du recueil de données

•

identifier les richesses et les difficultés du travail en équipe pluriprofessionnelle et multidisciplinaire

•

restituer de façon intelligible ses observations, ses questions, et rendre compte de sa découverte d'une pratique professionnelle

•

interagir avec les publics dans le respect du code de déontologie des psychologues, de l'éthique de la recherche et de législation concernant spécifiquement les psychologues

•

adopter une posture en adéquation avec le contexte d'exercice des activités (savoir se présenter, représenter l'institution, écoute bienveillance, communiquer sur la démarche, esprit critique, etc.)

•

questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue

•

rendre compte de la diversité des pratiques professionnelles à travers notamment la rencontre avec les professionnel.les et les expériences de terrain

•

situer les apports de la psychologie dans le champ des Sciences humaines et sociales et des Sciences de la vie

Outre ces compétences disciplinaire, un.e licencié.e de psychologie a également acquis des compétences transversales susceptibles d'être réinvesties dans d'autres champs disciplinaires, relatives aux usages digitaux et numériques, à l'exploitation de données à des fins d'analyse, à l'expression et la communication écrites et orales, au positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel, et à l'action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.